

Original : anglais

Référence du document :	Document de travail 1
Titre :	Présentation des résultats au regard du plan d'activité de la Division FAME de la CPS 2022–2027
Auteur(s) :	Secrétariat de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS

Résumé/brève description/éléments clés :

Chaque année, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (Division FAME) rend compte de ses principaux résultats aux différentes parties prenantes concernées, dont les partenaires d'exécution, les bailleurs et les directeurs des pêches des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS). Ces résultats sont aussi exposés dans les rapports de résultats de la CPS. La présente synthèse met en lumière les réalisations obtenues par la Division FAME dans chacun de ses domaines de résultats essentiels, au regard des objectifs énoncés dans son plan d'activité 2022–2027. Les domaines de résultats décrits dans le plan correspondent aux composantes essentielles de *Te Wa*, métaphore de la pirogue utilisée pour décrire le voyage de découverte et d'apprentissage de la Division FAME, indissociable de notre identité océanienne en tant que navigateurs, explorateurs et pêcheurs.

Le tableau de bord actualisé de la Division permet aux membres et aux partenaires d'explorer les résultats qu'elle a obtenus entre 2018 et 2022, dans la droite ligne des priorités définies dans son plan d'activité. Dans le tableau de bord, les utilisateurs peuvent filtrer les résultats par indicateur clé, pour les différents programmes de travail, bailleurs et pays océaniens. Les membres et parties prenantes peuvent consulter le tableau de bord en ligne à l'adresse suivante : <https://famerresults.org>.

Recommandations :

Les membres et les partenaires sont invités à noter et à examiner les résultats de la Division FAME pour 2022 et, le cas échéant, à formuler des avis à cet égard.

Résumé

1. Le présent document de travail dresse la synthèse des résultats obtenus par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la CPS en 2022. Il offre une vue d'ensemble des progrès réalisés au regard de son cadre de résultats, tel que défini dans le [Plan d'activité de la Division FAME de la CPS 2022–2027](#), et établit un premier bilan de sa mise en œuvre. Les résultats présentés ici s'inscrivent en cohérence avec les axes prioritaires du [Plan stratégique 2022–2031 de la CPS](#).

À propos de la Division FAME

2. La Division FAME est composée de deux programmes : le Programme pêche hauturière (OFP) et le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP), tous deux appuyés par le Bureau du Directeur de la Division. Œuvrant aux côtés de 22 États et Territoires insulaires océaniques, et soutenue par cinq membres « métropolitains », la Division FAME peut compter sur un solide réseau de partenaires régionaux, infrarégionaux et nationaux intervenant dans les secteurs halieutique et aquacole, ainsi que d'autres domaines connexes.
3. Comme indiqué dans son plan d'activité, le but général de la Division FAME est de faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient gérées durablement en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection du patrimoine culturel et de l'environnement. Pour atteindre ce but, la Division a fixé sept objectifs clés, qui orienteront la formulation des plans de travail de ses deux programmes (CFAP et OFP) et seront appuyés par le Bureau du Directeur.



Mise en œuvre du plan d'activité : nos équipes

4. À la fin 2022, la Division FAME comptait 127 agents, contre 109 en 2021. L'effectif est composé quasiment à parité d'hommes et de femmes. La Division poursuit sa croissance, 12 nouveaux postes étant déjà annoncés en 2023. L'égalité de genre progresse au sein de la Division, grâce à l'augmentation du nombre de femmes occupant des postes à recrutement international. Dans cette catégorie, elles sont passées de 12 % en 2020 à près de 50 % à la fin 2022. Comptant 72 agents, le Programme OFP est le plus grand des deux programmes de la Division, le Programme CFAP employant 31 agents et le Bureau du Directeur, 24 agents. La grande majorité des agents de la Division (90 %) travaillent au siège à Nouméa, les 10 % restants étant affectés dans d'autres pays, dont les Fidji et les États fédérés de Micronésie.



Mise en œuvre du plan d'activité : notre budget

5. En 2022, la Division FAME a mis en œuvre 40 projets et trois programmes, pour un budget annuel de 20,9 millions d'euros et un taux d'exécution de 84 %. Le budget de la Division a augmenté de 6,9 millions d'euros depuis 2021, grâce au concours financier de divers partenaires, dont le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT), le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), l'Union européenne (UE), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et les fonds ordinaires de la CPS alimentés par les contributions statutaires des membres.

Progrès accomplis au regard des objectifs et des domaines de résultats essentiels énoncés dans le plan d'activité

6. La Division FAME a démarré la mise en œuvre de son nouveau plan d'activité quinquennal en 2022. Pour commencer, la Division a inséré le plan dans les processus et les procédures de la CPS, créé des directives et des outils de suivi, et mis en cohérence ses priorités de travail avec le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS. Les résultats présentés pour l'année 2022 tiennent compte de certains indicateurs d'effet définis dans le précédent plan d'activité (2016–2020) ainsi que des activités menées afin de soutenir les pays membres dans leurs efforts de relèvement post-COVID-19, de combattre et d'atténuer les effets du changement climatique, et de renforcer la sécurité alimentaire, la croissance économique et les moyens de subsistance.
7. En 2017, la Division a choisi d'axer ses rapports non plus sur les produits obtenus, mais sur les effets, conformément au vœu exprimé par les directeurs des pêches réunis en leur dixième conférence. Dans ce contexte, les principaux résultats présentés ci-après sont ceux qui démontrent la contribution de la Division aux effets de développement réalisés dans la région.
8. Le tableau 1 présente la synthèse des notes attribuées à chacun des domaines de résultats essentiels définis dans le plan d'activité. Cette évaluation a été réalisée à partir des principaux résultats obtenus en 2022, auxquels a été appliquée la grille de notation indiquée à la figure ci-dessous. On trouvera une présentation plus détaillée des résultats à l'annexe 1¹.



Tableau 1 : Notation des progrès réalisés en 2022 pour chacun des domaines de résultats essentiels de la Division FAME.

Domaine de résultats essentiels de la Division FAME

Note

¹ Remarque : Les résultats du tableau 3 décrivent une grande partie du travail de la CPS, mais ne constituent pas un relevé exhaustif des activités qu'elle mène dans la région.

Objectif 1 : Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires

- | | | | |
|-----|---|---|--|
| 1.1 | Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces | 3 | |
| 1.2 | Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes | 3 | |
| 1.3 | Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels | 4 | |

Objectif 2 : Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation

- | | | | |
|-----|--|---|--|
| 2.1 | Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches | 3 | |
| 2.2 | Faciliter la gestion et la diffusion de l'information | 4 | |
| 2.3 | Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière | 4 | |

Objectif 3 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins

- | | | | |
|-----|---|---|--|
| 3.1 | Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés | 3 | |
| 3.2 | Élaborer une infrastructure, des systèmes, des outils et des services d'appui en matière de recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques | 4 | |

Objectif 4 : Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants

- | | | | |
|-----|--|---|--|
| 4.1 | Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexe | 4 | |
| 4.2 | Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces | 3 | |
| 4.3 | Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décision | 3 | |
| 4.4 | Améliorer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques | 4 | |

- | | | |
|-----|--|--|
| 4.5 | Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre du <i>Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique</i> dans toute la région | |
| 4.6 | Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières | |
| 4.7 | Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité | |

Objectif 5 : Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à des systèmes alimentaires durables, conformes aux normes de biosécurité, équitables et plus sûrs

- | | | |
|-----|--|--|
| 5.1 | Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région | |
| 5.2 | Appuyer le développement des activités de pêche côtière et d'aquaculture à petite échelle afin de renforcer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance | |
| 5.3 | Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique | |

Objectif 6 : Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS

- | | | |
|-----|---|--|
| 6.1 | Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires | |
| 6.2 | Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle | |
| 6.3 | Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation | |
| 6.4 | Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients | |

Objectif 7 : Appuyer le développement des capacités nationales et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture

- | | | |
|-----|--|--|
| 7.1 | Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité | |
| 7.2 | Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil | |
| 7.3 | Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision | |

Objectif 1 : Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires

9. En 2022, la Division FAME a organisé et animé trois réunions pluripartites de haut niveau, dont la Conférence des directeurs des pêches de la CPS, la Conférence régionale des ministres des Pêches, ainsi que la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture, qui inclut le Dialogue sur la pêche communautaire. Au total, 261 personnes (168 hommes et 93 femmes) ont participé à ces conférences, dont 173 représentants (110 hommes et 63 femmes) de 19 États et Territoires insulaires océaniques. En moyenne, 84 % des participants ont jugé le niveau de participation soit excellent soit bon.
10. En 2022, la Division FAME a accueilli la première édition hybride de la Conférence des directeurs des pêches, à laquelle ont participé plus de 198 délégués. À cette occasion, les participants ont examiné les priorités et les enjeux régionaux, allant des effets du changement climatique sur les pêcheries et les écosystèmes océaniques du Pacifique à l'évaluation régionale de l'aquaculture, en passant par le processus de formulation de la Stratégie régionale pour l'aquaculture dans le Pacifique.
11. En 2022, en collaboration avec l'Agence des pêches du Forum (FFA), le Forum des Îles du Pacifique (FIP), le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et le Secrétariat des Parties à l'Accord de Nauru (PNA), la CPS a coordonné les travaux de la troisième Conférence régionale des ministres des Pêches, qui s'est tenue à Tarawa (Kiribati). Les ministres se sont penchés sur les grands enjeux propres à la région et ont notamment examiné les conclusions de la quatorzième Conférence des directeurs des pêches, les indicateurs utilisés pour les rapports de situation sur les pêches côtières, la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique, la convergence entre océan et climat et les enseignements tirés de la COP26, ainsi que la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et, à ce titre, l'évaluation de l'architecture régionale.
12. En 2022, la Division FAME a continué de resserrer ses liens de partenariat avec diverses parties prenantes afin d'améliorer la capacité et les moyens dont les membres disposent pour gérer les pêcheries et les ressources aquacoles de la région. Au cours de l'année, la Division a signé 14 nouveaux accords de financement d'un montant total de 19,9 millions d'euros avec sept partenaires : le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), le DFAT, le MFAT, la WCPFC, l'Université de Wollongong, Conservation International et la FFA. Trois accords destinés à appuyer les programmes de la CPS ont été conclus, représentant un apport de 1,2 million d'euros. Les 11 autres accords visent des projets spécifiques dont le budget combiné s'élève à 18,7 millions d'euros.
13. En 2022, la Division FAME a contribué au Plan stratégique 2022–2031 de la CPS, notamment en reflétant dans les priorités de son plan d'activité les axes prioritaires énoncés dans le plan directeur de l'Organisation. La figure 1 ci-dessous illustre le rôle joué par la Division FAME dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2027 de la CPS au regard de chaque axe prioritaire.

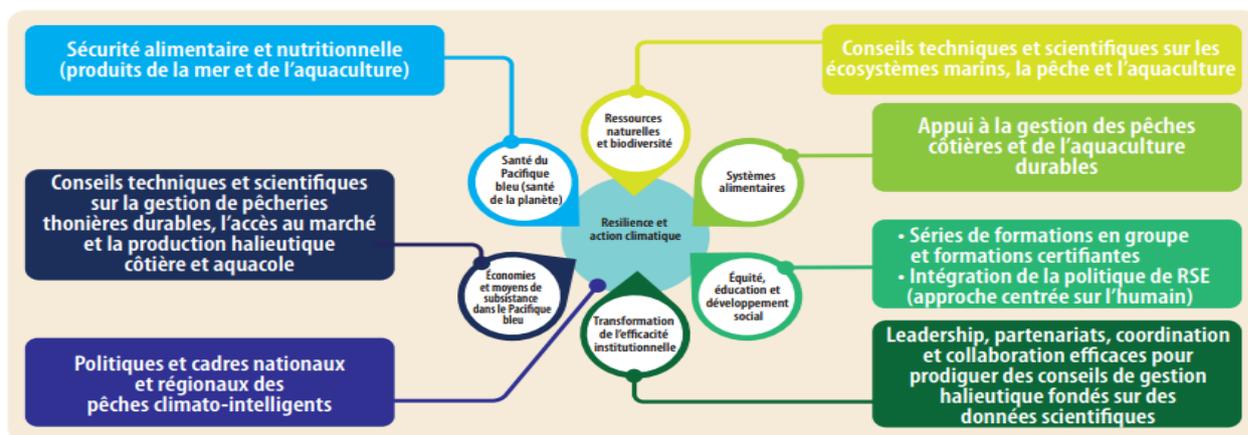


Figure 1 : Rôle de la Division FAME dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS au regard de chaque axe prioritaire (KFA).

14. En 2022, la Division a introduit un nouvel outil de gestion des demandes émanant des membres (figure 2). Les membres océaniques ont soumis par ce biais 40 demandes d'assistance technique ; parmi elles, 25 % ont été entièrement traitées et 55 % sont en cours de traitement.

Pacific Community
Communauté du Pacifique

Member Request Management System

Fisheries, Aquaculture and Marine Ecosystems Division

Terry Opa
terryo@spc.int

Home Screen

Good morning, Terry

Glad to have you here, the member request management system is customised to your individual workspace. You can only update member requests that are assigned to you. The able below list all the active requests. If you have any questions, please reach out to Laura Manrique [lauram@spc.int].

REQUEST ID	REQUEST SUBJECT	STATUS	PICT	ASSIGNED TO	DATE RECEIVED
2023.02.20.KI	MPA Support	Acknowledged	Kiribati	Terry Opa	02/20/2023
2023.02.15.TV	M&E training request TEST	Acknowledged	Tuvalu	Terry Opa	02/15/2023
2023.02.15.TO	Resource Mobilisation support TEST	New Request	Tonga	Hannah Gilchrist	02/15/2023
2023.02.15.FP	Resource Mobilisation (TEST)	Acknowledged	French Polynesia	Terry Opa	02/15/2023
2023.02.15.FP	DO-PMEL	Stalled (external)	French Polynesia	Terry Opa	02/15/2023
2023.02.15.PW	Palau nominee for HoF	New Request	Palau	Laura Manrique	02/15/2023

Figure 2 : Système de gestion des demandes que la Division FAME utilise pour suivre et gérer les demandes d'assistance technique des États et Territoires insulaires océaniques.

Objectif 2 : Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation

15. En 2022, la Division FAME a réalisé 62 % des produits de savoir téléchargés sur les pages de la CPS, ce qui représente un total de 339 825 téléchargements depuis la Bibliothèque numérique. En tout, 20 États et Territoires insulaires océaniques ont consulté ces produits de savoir numériques.
16. En 2022, la Division a mis au point des modules Web, notamment pour les comptages en plongée et les enquêtes communautaires, les enquêtes intégrées sur les prises débarquées et les journaux de pêche. La Division a aussi créé un module pour Wallis et Futuna, avec lequel 650 sorties de pêche ont été consignées le premier semestre. La reconnaissance d'images par intelligence artificielle (IA) a été améliorée dans le portail des applications des pêches côtières ; cette fonction permet de mieux détecter les museaux et fourches des poissons, et elle mesure automatiquement la longueur de carapace des langoustes, détecte les types de spécimens et peut utiliser la technologie de reconnaissance des pièces de monnaie pour affiner les mesures des invertébrés sur ichtyomètre.



Objectif 3 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins

17. En 2022, 16 975 thons ont été marqués dans le cadre d'une campagne expérimentale (WP6 – sixième campagne de marquage du Pacifique occidental), qui s'est déroulée de septembre à octobre aux Îles Salomon. Sur le nombre cible de poissons à marquer, plus de 60 % avaient été marqués et relâchés en l'espace d'un peu plus de trois semaines. Les campagnes de marquage permettent de recueillir de précieuses informations sur la croissance des poissons (notamment avec la datation épigénétique, qui constitue une nouvelle discipline scientifique), la teneur en graisse des poissons (indicateur écosystémique) et l'évolution post-capture du microbiome gastrique des poissons.
18. Au 31 décembre 2022, l'application de saisie de données TAILS avait permis le chargement de plus de 86 275 sorties de pêche, dont plus de 14 965 en 2022, soit une diminution de 3 805 sorties par rapport aux chiffres enregistrés en 2021. Depuis son lancement il y a six ans, l'application a été utilisée par 87 enquêteurs intervenant dans 8 États et Territoires insulaires océaniques, qui ont consigné 594 espèces uniques et 2,1 millions de kilos de poissons. Ces données ont permis de prendre des décisions de gestion importantes, d'assurer le suivi de l'efficacité des dispositifs de

concentration de poissons (DCP) côtiers et de rendre compte des prises de la petite pêche thonière à la WCPFC, ce qui témoigne du succès de la collecte de données sur tablette dans le contexte océanique.

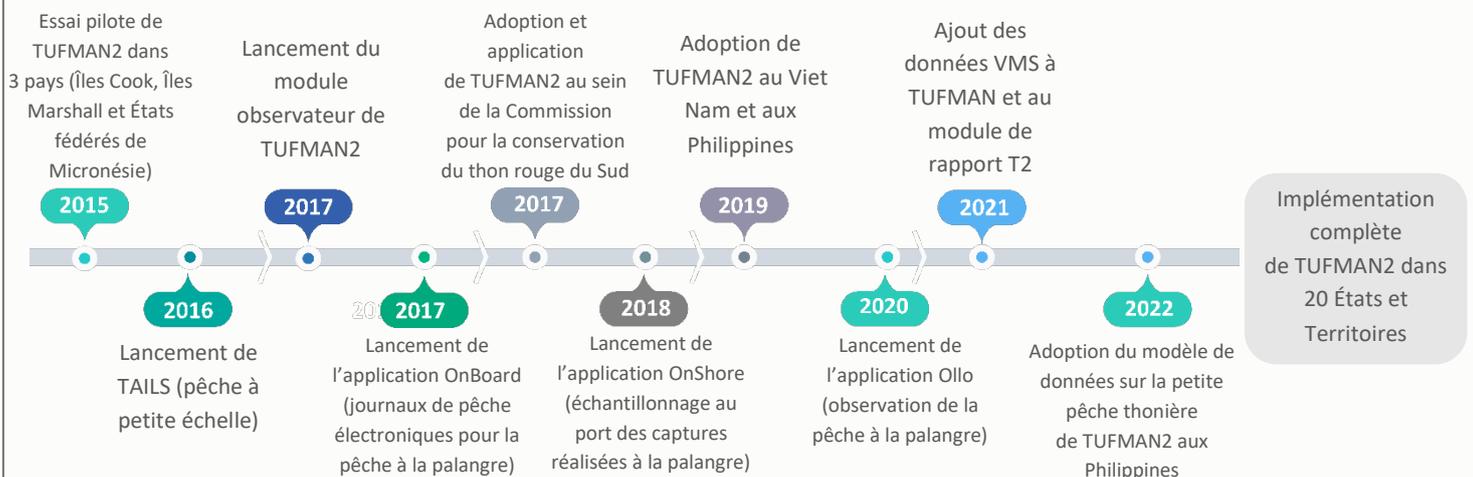
19. En 2022, une enquête a été menée auprès des utilisateurs de TUFMAN2 dans 15 pays océaniques. Dans ce cadre, 80 % des répondants ont indiqué que l'application leur permettait d'accéder plus facilement à leurs données en télétravail et lors des réunions régionales. En outre, 81,4 % des répondants ont indiqué rencontrer moins d'erreurs informatiques et de problèmes avec TUFMAN2, tandis que 95,4 % d'entre eux ont estimé que la sécurité des données avait été renforcée par rapport à la base de données de la version précédente, TUFMAN1.

20. Histoires de changement : La fin des serveurs obsolètes – la CPS met au point un logiciel de pointe pour la gestion des données sur la pêche thonière.

Contexte

L'océan Pacifique abrite la pêcherie thonière la plus vaste et la plus dispersée du monde. Ces caractéristiques géographiques entraînent de nombreuses difficultés en matière de collecte et de gestion des données halieutiques dans la région. Or, ces dernières sont essentielles pour les évaluations des stocks de poissons et la gestion des pêcheries. Alors que de nombreux secteurs ont migré vers des logiciels en ligne au milieu des années 2000, les bases de données halieutiques restaient pour la plupart des bases Microsoft Access hébergées en local, dont le fonctionnement était efficace, mais pour lesquelles on déplorait des difficultés de maintenance et des retards de mise à jour.

Pendant trois ans, la CPS a développé puis déployé son premier système en ligne sur les pêcheries. Elle y a ensuite intégré plusieurs applications de données halieutiques historiques.



Résultat



Figure 3 : Exemple de serveur installé à Niue pour TUFMAN1 (système de gestion des bases de données halieutiques), qui, malgré ses nombreuses années de bons et loyaux services, ne constituait plus un lieu de stockage suffisamment sécurisé pour des données halieutiques critiques.

Les services des pêches nationaux peuvent désormais aisément accéder aux données sur la pêche thonière pour étayer la gestion et la prise de décision. Toutes les données sur les opérations de pêche thonière menées dans le Pacifique sont hébergées en un lieu unique, dont la gestion est centralisée au niveau de TUFMAN2, ce qui en améliore la sécurité et l'efficacité. TUFMAN2 abrite actuellement de nombreux types de données halieutiques et s'accompagne de quatre applications complémentaires permettant la transmission électronique des données dans la base de données. Le système procède à des contrôles automatisés pour nettoyer les données.

Depuis le lancement de TUFMAN2 en 2015, plus d'un millier de comptes utilisateur ont été créés, dont une centaine est utilisée quotidiennement. Une enquête menée en 2022 a permis de mettre en évidence le succès du logiciel : 80 % des utilisateurs interrogés ont indiqué pouvoir accéder plus facilement à leurs données (par exemple, en télétravail ou aux réunions régionales) depuis qu'ils utilisent TUFMAN2, 81 %

ont déclaré rencontrer moins d'erreurs informatiques et de problèmes qu'avec les autres systèmes utilisés pour les pêches et 95 % ont indiqué que la sécurité des données avait été renforcée.

Le logiciel a aussi rencontré un certain succès à l'international, puisqu'il a été préféré à d'autres systèmes nationaux ou logiciels du commerce par les Philippines, le Viet Nam et la Commission pour la conservation du thon rouge du Sud.

TUFMAN2 joue un rôle de premier plan à l'échelle de la pêcherie, en ce qu'il héberge les données de prise et d'effort qui sous-tendent toute la filière. Les données éclairent les politiques, les plans de gestion, l'application des réglementations halieutiques, les négociations sur les revenus de la pêche et la définition d'autres priorités nationales.

« Les informations fournies par TUFMAN2 contribuent à la définition de nos politiques nationales, telles que le plan de développement et de gestion de la ressource thonière, le plan d'investissement dans la filière thonière, le plan stratégique pour le suivi, le contrôle et la surveillance, et d'autres politiques importantes associées à nos plans d'action sur la pêche thonière. » – Répondant à l'enquête de 2022.

Enseignements tirés

À toutes les étapes du développement de TUFMAN2, la continuité assurée au sein de l'équipe et l'excellence technique des développeurs ont permis d'étendre et d'améliorer le logiciel, tout en l'enrichissant de nouveaux modules et d'applications mobiles complémentaires. Le principal enseignement que nous avons appris de ce processus est qu'il est nécessaire d'instaurer une collaboration étroite entre la CPS et les pays membres afin d'intégrer aux améliorations logicielles les retours utilisateur. La CPS poursuivra le développement de TUFMAN2 pour que l'application reste compatible avec les nouvelles technologies (dont la lecture de données issues de la notification et du suivi électroniques) et s'emploiera à innover et à améliorer le système.

Objectif 4 : Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants

21. En 2022, la Division FAME a réalisé quatre analyses prospectives afin d'établir des projections sur l'état futur des stocks et a procédé à l'analyse d'indicateurs pour suivre l'évolution des stocks des principales espèces de thonidés. Ces évaluations et analyses permettront d'obtenir des informations sur la santé des stocks dans le Pacifique occidental et central et d'éclairer les décisions à prendre à leur égard.
22. En 2022, 21 pays océaniques (membres de la WCPFC) ont bénéficié d'un soutien dans le domaine des approches de modélisation, dans le cadre de l'adoption de la nouvelle procédure de gestion de la bonite et des activités connexes de renforcement des capacités, dont un atelier national ciblé tenu au profit de la Polynésie française et des États fédérés de Micronésie, ainsi que des formations destinées aux Parties à l'Accord de Nauru et aux membres de la WCPFC.
23. En 2022, lors de la session de la WCPFC tenue à Da Nang (Viet Nam), la proposition d'élaborer une stratégie d'exploitation pour la bonite a été approuvée. C'est une décision majeure pour que la pêcherie thonière la plus vaste et la plus lucrative du monde puisse garantir la durabilité du stock de bonite, tout en améliorant la transparence et l'efficacité de la gestion dans le Pacifique. Cette décision est la première étape d'une réforme d'importance mondiale et historique dans la gestion des pêcheries thonières du Pacifique occidental et central et elle témoigne du rôle crucial joué par le Programme pêche hauturière de la CPS dans les travaux techniques et scientifiques associés, mais aussi dans le renforcement des capacités des membres, l'objectif étant qu'ils aient une maîtrise suffisante des stratégies d'exploitation pour prendre pleinement part au processus.
24. En 2022, la CPS a procédé à une étude afin de déterminer l'état d'avancement des régimes de gestion communautaire des pêches (GCP) et de gestion des pêches côtières dans les 22 États et Territoires insulaires océaniques. Plus particulièrement, l'étude visait à analyser les progrès accomplis au regard de la Nouvelle partition pour les pêches côtières et du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de GCP dans le Pacifique, ainsi que le niveau de soutien auquel les communautés océaniques peuvent avoir accès pour garantir la durabilité des pêches côtières. Le rapport de l'étude, intitulé *Status of Community-based Fisheries Management in Pacific Islands Countries and Territories*, a été publié en décembre 2022. L'étude était destinée à évaluer le niveau de soutien dont bénéficient les communautés dans les pays océaniques pour gérer durablement leurs pêcheries côtières, ce qui inclut l'accompagnement de la gestion par site et à ancrage communautaire, ainsi que la mise en place d'un environnement porteur à divers niveaux (information, politiques et législations, et capacités). Selon les conclusions de l'étude, 1 028 communautés côtières de 14 pays océaniques appliquent des régimes de GCP.
25. En 2022, dans le secteur « gestion des pêches côtières et moyens de subsistance », 288 acteurs du secteur des pêches (97 femmes et 191 hommes) de 9 pays océaniques ont pris part à des actions de formation et de mentorat axées sur le droit, les politiques, la planification, le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS), les DCP et les techniques de pêche, et la collecte de données sur les pêches et l'aquaculture.

Catégories	Femmes	Hommes	Total
Pêches côtières et aquaculture, SCS et application des réglementations halieutiques	13	19	32
Collecte, gestion et communication des données	6	6	12

DCP	1	37	38
Gestion des pêches et opérations	4	27	31
Politique halieutique et plans de gestion	6	7	13
Techniques de pêche, marquage et échantillonnage biologique		54	54
Législation	36	14	50
Conception des enquêtes et analyse des données	31	27	58

Objectif 5 : Renforcer la contribution de l’aquaculture et de la pêche océaniques à des systèmes alimentaires durables, conformes aux normes de biosécurité, équitables et plus sûrs

26. En 2022, cinq pays océaniques (Fidji, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu) sont apparus comme nouveaux membres dans la liste des membres de l’Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) (<https://www.woah.org/fr/qui-nous-sommes/membres/>). La Division FAME continue d’aider les pays non membres de la région à obtenir leur adhésion à l’OMSA et a notamment apporté son concours à Kiribati en 2022. L’examen à mi-parcours du Cadre régional pour la biosécurité aquatique, en cours, sera l’occasion d’évaluer les normes particulières dont ces pays doivent rendre compte.
27. En 2022, quatre pays océaniques (Nauru, Tonga, Nouvelle-Calédonie et États fédérés de Micronésie) ont bénéficié d’une assistance technique et consultative de la CPS dans le domaine du développement durable des petites pêches côtières. Cette assistance portait notamment sur les techniques de pêche du calmar géant et du calmar commun, ainsi que sur la fabrication et la mise à l’eau des DCP.
28. En 2022, avec le concours de la CPS, quatre nouvelles espèces aquacoles susceptibles de faire l’objet d’une production viable dans le Pacifique ont été mises en évidence : anguille d’eau douce, huître perlière comestible, huître de palétuvier et crevette d’eau saumâtre (*Artemia*). Les travaux se poursuivront pour évaluer d’autres espèces dont les essais d’élevage se sont jusqu’ici révélés peu concluants, le but étant d’améliorer la performance du cycle d’élevage. Il s’agit des algues, des crevettes d’eau, du crabe de palétuvier, des crevettes marines, des chanidés, de l’huître à lèvres dorées et des huîtres de roches.
29. En 2022, 95 personnes des Îles Salomon, des Fidji et de Vanuatu ont bénéficié de formations ou d’actions de mentorat en ce qui concerne la diversification de la production aquacole et la sécurité sanitaire, la qualité et la valorisation des produits de la mer.

Objectif 6 : Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS

30. En 2022, la CPS a aidé deux pays océaniques (Nauru et les Tonga) à développer des moyens de subsistance et des produits de substitution et complémentaires.
31. En 2022, la CPS a mis au point une trousse d’information régionale destinée à aider les pêcheurs à comprendre et à adapter les pratiques de pêche côtière ciblant les espèces pélagiques plus résilientes. La trousse comprend un manuel classique et une série de vidéos de formation (tutoriels sur la pêche).

Objectif 7 : Appuyer le développement des capacités nationales et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture

32. En 2022, les formations de la Division FAME ont rassemblé au total 1 024 participants (393 femmes et 605 hommes, 1 autre et 25 personnes pour lesquelles le genre était non renseigné – NR) de 18 États et Territoires insulaires océaniques, contre 1 090 participants (419 femmes et 671 hommes) en 2021. En voici la répartition par formation :

- aquaculture : 51 (19 femmes, 32 hommes) ;
- gestion des pêches côtières et moyens de subsistance : 288 (97 femmes, 191 hommes) ;
- gestion des données : 117 (43 femmes, 56 hommes, 18 NR) ;
- genre et droits de la personne : 30 (17 femmes, 13 hommes) ;
- Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique : 177 (89 femmes, 87 hommes, 1 autre) ;
- suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème : 48 (3 femmes, 45 hommes) ;
- évaluation des stocks : 241 (105 femmes, 129 hommes, 7 NR) ;
- science : 72 (20 femmes, 52 hommes).

33. En 2022, selon les enquêtes de suivi post-formation auxquelles ont répondu 65 % en moyenne des stagiaires ayant participé à 8 cours animés par la CPS, 100 % des répondants ont indiqué avoir acquis de nouvelles connaissances grâce aux formations.

34. La Division va élaborer des tests plus rigoureux à faire passer aux participants avant et après certains de ses ateliers, de sorte à mesurer l'évolution des connaissances, des comportements et des pratiques des personnes formées.

35. En 2022, 41 stagiaires ont reçu une bourse pour suivre une formation diplômante sur la création et l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer (délivrance d'une microqualification). Parmi ces participants, 46 % ont répondu à une enquête de suivi post-formation à 6 mois : 63 % d'entre eux étaient d'accord pour dire qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et compétences pendant la formation, tandis que 53 % étaient tout à fait d'accord pour dire qu'ils avaient transmis à leurs pairs les compétences acquises au cours de la formation.

Annexe 1 : Principaux résultats obtenus en 2022 au regard des objectifs du plan d'activité de la Division FAME

OBJECTIF 1 Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires.

Domaine de résultats essentiels 1.1 : Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels.

- En 2022, la Division a poursuivi son travail de renforcement des partenariats établis avec diverses parties prenantes afin d'améliorer la capacité et les moyens dont les membres de la CPS disposent pour maintenir une gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles de la région. Elle a signé 14 nouveaux accords de financement d'un montant total de 19,9 millions d'euros avec sept partenaires : ACIAR, DFAT, MFAT, WCPFC, Université de Wollongong, Conservation International et FFA. Trois de ces 14 accords (1,2 million d'euros) concernaient des programmes ; les autres (18,7 millions d'euros) visaient des projets particuliers.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- Le travail d'amélioration des portails de partage des données et des informations — par exemple, refonte du site Web de la Division FAME, nouveau portail de gestion communautaire des pêches (GCP) et tableaux de résultats — se poursuit.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 1.2 : Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels.

- La Division FAME a organisé et animé trois réunions de parties prenantes de haut niveau : la Conférence des directeurs des pêches de la CPS, la Conférence régionale des ministres des pêches et la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture et le Dialogue sur la pêche communautaire. Ces conférences ont réuni 168 hommes et 93 femmes représentant 19 États et Territoires insulaires océaniques. Quarante-deux pour cent de ces participants étaient d'accord pour qualifier ces manifestations de bonnes ou excellentes.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- En 2022, la Division a tenu avec les membres, les parties prenantes et les partenaires de la CPS 56 consultations de haut niveau.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 1.3 : Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels.

- Le système de suivi budgétaire Navision a été actualisé pour mieux correspondre aux domaines de résultats essentiels du nouveau plan d'activité de la Division FAME. Il s'agissait en particulier de consigner le temps consacré par le personnel à chacun des domaines de résultats essentiels, un exercice qui n'avait jamais été réalisé auparavant. Le suivi des résultats de la Division a également été amélioré en appariant les indicateurs du nouveau plan d'activité à ceux du plan stratégique de la CPS et aux indicateurs projet de la Division.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- La Division a renforcé ses systèmes et processus opérationnels afin d'améliorer la prestation des programmes et de mieux répondre à la demande croissante. Elle a actualisé son système de suivi budgétaire pour qu'il corresponde de

plus près aux domaines de résultats essentiels et à son nouveau plan d'activité en consignnant le temps consacré par le personnel à chacun des domaines de résultats essentiels. Elle a aussi apparié les indicateurs du nouveau plan d'activité à ceux du plan stratégique de la CPS et aux indicateurs projet de la Division afin d'améliorer le suivi des résultats.

- 155 plans d'achats ont été préparés et soumis, et 84 % des crédits budgétaires ont été utilisés : 81 % dans le cas des projets et 85 % dans le cas des programmes.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Objectif 2 : Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation.

Domaine de résultats essentiels 2.1 : Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- La Division a ajouté 485 documents à sa bibliothèque numérique, contre 585 en 2021. Les documents publiés cette année incluaient 215 produits d'information pour la région, dont 41 visant des États et Territoires particuliers (contre 78 en 2021), notamment :
 - 25 rapports, manuels, bulletins et annuaires ;
 - plus de 71 articles scientifiques préparés pour les réunions de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central ;
 - 11 articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture ;
 - 2 outils d'information sur les stratégies d'exploitation pour une pratique optimale de gestion des pêches ;
 - 41 outils d'information pour la sensibilisation aux problématiques liées à la pêche ;
 - 24 outils d'information sur la collecte d'échantillons et de données biologiques ;
 - 6 rapports scientifiques nationaux ou manuels d'identification, contre 4 en 2021 ;
 - 35 outils créés dans le cadre de campagnes nationales de sensibilisation, contre 72 en 2021.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 2.2 : Faciliter la gestion et la diffusion de l'information.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Les produits de savoir de la Division FAME ont été largement utilisés, ayant fait l'objet de 339 825 téléchargements à partir de la bibliothèque numérique, contre 428 292 l'année dernière. La Division a produit 62 % des documents de la CPS ainsi téléchargés. Les outils numériques de la Division ont été consultés dans 20 États et Territoires insulaires océaniques, ce qui a donné lieu à un total de 54 805 téléchargements. Les îles Fidji sont arrivées en tête à ce chapitre, avec 29 % des téléchargements.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- La Division FAME a mis au point divers modules Web consacrés par exemple aux comptages en plongée et aux enquêtes communautaires, ainsi que des rapports intégrés sur les prises débarquées et les journaux de pêche. Elle a aussi créé pour Wallis et Futuna un module recensant les résultats de 650 sorties effectuées au cours du premier semestre. Ce module a permis d'améliorer l'analyse d'images par IA du portail des applications des pêches côtières, y compris la mesure sur une planche de la longueur des poissons de la pointe du museau au milieu de la nageoire

caudale, la mesure automatique de la carapace des langoustes, la détection des types de spécimens et la technologie de reconnaissance de pièces de monnaie pour calibrer les mesures des invertébrés sur ichtyomètre.

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

- Les Fidji, Kiribati, la Nouvelle-Calédonie, le Samoa, Tonga, Vanuatu et Wallis et Futuna ont bénéficié d'une formation et d'un soutien pour la collecte de données sur des espèces d'invertébrés et de poissons au moyen d'enquêtes sur les marchés ou sur les débarquements.

Pays : *Fidji, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Vanuatu et Wallis et Futuna*

- 5 043 commerçants de 5 États et Territoires océaniques (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Tonga et Wallis et Futuna) ont été étudiés en 2022. En 2021, ces études avaient été réalisées dans 7 États et Territoires océaniques (Fidji, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Tonga, Samoa, Vanuatu et Wallis et Futuna).

Pays : *Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Tonga et Wallis et Futuna*

- 1 709 sorties de pêche (débarquements) ont été étudiées dans 5 États et Territoires insulaires océaniques, et 1 501 sorties figurant dans les journaux de pêche ont été enregistrées.

Pays : *Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Tonga and Wallis and Futuna*

Domaine de résultats essentiels 2.3 : Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière.

Bureau du/de la Directeur-riche de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Tous les projets de la Division FAME ont respecté les délais impartis. Tous les rapports préparés en 2022 par les pays membres et par la Division à l'intention des bailleurs de fonds ont été communiqués à temps.

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

- Les conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique réalisé en 2021 ont conduit à la mise en œuvre, en 2022, des adaptations suivantes :
 - augmentation des ressources consacrées au suivi-évaluation et à l'apprentissage afin de renforcer les systèmes et les outils ;
 - renforcement continu de l'approche intégrée de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale ;
 - examen des mesures de promotion d'une bonne gouvernance et mise à jour du mandat du Comité directeur ;
 - renforcement de l'adhésion des institutions par le biais de la mise en œuvre d'activités de promotion ;
 - élaboration de nouvelles offres relatives au leadership et recrutement de nouveaux éducateurs.

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

Objectif 3 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture et aux écosystèmes marins

Domaine de résultats essentiels 3.1 : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.

Sections gestion des données, FEMA et sciences halieutiques côtières de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Une enquête réalisée auprès des utilisateurs du système TUFMAN 2 dans 15 États et Territoires insulaires océaniques a permis de constater que 80 % de ces utilisateurs estiment bénéficier d'un meilleur accès à leurs données — par exemple, lors de réunions régionales ou lorsqu'ils travaillent à la maison. Par ailleurs, 81,4 % d'entre eux considèrent que le système TUFMAN2 comporte moins d'erreurs et de problèmes, et 95,4 % jugent qu'il assure une meilleure sécurité des données que l'ancien système TUFMAN 1.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- Quatorze États et Territoires insulaires océaniques ont remis leur rapport dans les délais impartis en 2022, contre 17 en 2021. Deux ont remis leur rapport en retard, et deux autres n'ont pas soumis de rapport.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- 16 975 thons (16 639 bonites, 2 thons obèses et 334 thons jaunes) ont été marqués (contre 7 869 en 2021) dans le cadre d'une campagne expérimentale (WP6 – Sixième campagne de marquage dans le Pacifique occidental) qui s'est déroulée de septembre à octobre dans les eaux des Îles Salomon. Il s'agissait d'une des campagnes de marquage les plus intensives jamais réalisées dans l'histoire du Programme de marquage des thonidés dans le Pacifique. La bonite était l'espèce cible de cette campagne qui combinait des opérations efficaces de pêche/marquage et un ambitieux programme d'échantillonnage biologique. La campagne, qui a permis de relâcher en un peu plus de 3 semaines près de 17 000 poissons marqués (60 % de plus que l'objectif de départ), fournira des informations précieuses sur la croissance des poissons (en particulier dans le nouveau domaine de la détermination de l'âge épigénétique), la teneur en graisse (indicateur écosystémique) et l'évolution post-capture du microbiome gastrique (étude menée par l'Université de Canberra).

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- 37 031 nouveaux échantillons de tissus ont été prélevés pour la Banque d'échantillons marins du Pacifique (BEMP) en 2022, contre 17 651 en 2021. 222 sorties de pêche ont fait l'objet d'un échantillonnage, et 201 échantillons ont été analysés, portant ainsi le nombre total de sorties échantillonnées dans le cadre du BEMP à 1 814, le nombre total d'échantillons recueillis à 202 191, et le nombre total d'analyses effectuées à 47 778. Outre les échantillons biologiques habituels, on a prélevé sur 257 spécimens des tissus spécifiquement destinés aux analyses génétiques :
 - 630 bonites marquées ont été injectées avec du chlorure de strontium aux fins de la validation des données sur la croissance ;
 - 660 thons (635 bonites et 25 thons jaunes) ont fait l'objet de mesures de la teneur en graisse (les données sur la teneur en graisse des thons nous renseignent sur le nombre et la qualité des proies disponibles dans le milieu naturel et sur l'état physique des thons, et pourraient de ce fait constituer de précieux indicateurs écosystémiques) ;
 - 50 bonites ont été échantillonnées aux fins d'une étude sur le microbiome gastrique réalisée en collaboration avec l'Université de Canberra.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 3.2 : Élaborer une infrastructure, des systèmes, des outils et des services d'appui en matière de recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques.

Sections gestion des données, FEMA, évaluation et modélisation des stocks, et sciences halieutiques côtières de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Plus de 86 275 sorties de pêche sont désormais enregistrées dans l'application Tails, y compris plus de 14 965 sorties enregistrées en 2022, en baisse de 3 805 par rapport au nombre de sorties enregistrées en 2021. L'application a été utilisée par 87 enquêteurs travaillant dans 8 États et Territoires insulaires océaniques (Tokelau, États fédérés de Micronésie, Fidji, Nauru, Îles Cook, Niue, Tonga, Vanuatu) — contre 106 enquêteurs répartis dans 8 États et territoires insulaires océaniques en 2021 — pour consigner 594 espèces uniques et enregistrer 2,1 millions de kilogrammes de poisson depuis sa mise en œuvre il y a six ans. Ces données ont permis d'étayer d'importantes décisions de gestion, de surveiller l'efficacité des dispositifs de concentration de poissons (DCP) côtiers, et de déclarer des captures de thonidés issues de la petite pêche à la Commission thonière (WCPFC), mettant ainsi en évidence l'intérêt de la collecte de données sur tablettes dans le contexte océanique.

Pays : *Samoa, Vanuatu, Tuvalu, Tonga, Îles Salomon, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Îles Marshall, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Fidji, Tokelau, Îles Cook et Vanuatu*

- Huit États et Territoires insulaires océaniques ont utilisé l'application Iksavea pour consigner les données sur les marchés de poissons et les débarquements. Cette application est actuellement installée sur 130 appareils Android.

Pays : *Fidji, Kiribati, Tonga, Samoa, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Wallis et Futuna, et Vanuatu*

- Tous les États et Territoires insulaires océaniques utilisent désormais le système TUFMAN 2 qui a été mis en service en 2020. Un cours d'initiation offert à la fin de 2021 a permis d'en accélérer l'adoption. Ce système fournit aux États et Territoires insulaires océaniques une suite complète de génération de rapports comprenant plus de 100 modèles de rapports de synthèses, ce qui permet de générer des synthèses par type de données, ou des rapports intégrant plusieurs types de données. Le nouvel outil intègre une fonction hashtag (#) qui permet aux utilisateurs de trouver rapidement et efficacement les rapports dont ils ont besoin.

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

- Cinq États et Territoires insulaires océaniques utilisent l'application hors ligne pour observateurs de pêche à la palangre (OLLO) élaborée en 2020. Entre 2021 et 2022, 38 % des observateurs de pêche à la palangre ont utilisé cette application pour enregistrer leurs données.

Pays : *Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Tonga*

- Six États et Territoires insulaires océaniques utilisent l'application ONBOARD pour consigner les données de journaux de pêche à bord des palangriers [Sept États et Territoires insulaires océaniques ont continué d'utiliser l'application de journaux de pêche électroniques ONBOARD. Les données de 643 sorties de pêche à la palangre (28 % de plus qu'en 2020) effectuées par 85 navires distincts ont été transférées depuis l'application.]

Pays : *Fidji, Nouvelle-Calédonie, Tonga, Samoa, Wallis et Futuna, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu*

- Six États et Territoires insulaires océaniques ont utilisé l'application ONSHORE pour consigner des données d'échantillonnage au port des prises de palangriers, ce qui constitue une légère baisse par rapport aux sept États et Territoires (Fidji, Polynésie française, États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Tonga et Vanuatu) qui l'ont utilisé en 2021.

Pays : *Fidji, Polynésie française, États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Tonga et Vanuatu*

- La CPS continue de prêter assistance aux États et Territoires insulaires océaniques pour la collecte et le traitement de leurs données sur les pêches.

- La CPS a traité 222 journaux de pêche (17 pour la pêche à la palangre, 26 pour la pêche à la canne et 179 pour la pêche à la senne) reçus de navires battant le pavillon de 11 pays (Chine, Équateur, Union européenne, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Japon, Kiribati, Corée, Nauru, Salvador, Tuvalu). Il s'agit d'une baisse par rapport à 2021, où 416 journaux de pêche reçus de navires battant le pavillon de 15 pays (Chine, Équateur, Espagne, États fédérés de Micronésie, Japon, Kiribati, Corée, Îles Marshall, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Salvador, Îles Salomon, Taïwan et Tuvalu) ont été traités.
- Les données des sorties consignées dans 1 501 carnets de bord des pêcheurs ont été saisies dans la base de données sur les ressources halieutiques côtières par deux États et Territoires insulaires océaniques in 2022, contre 1 574 l'année précédente.
- Les données consignées dans 1 158 carnets de bord ont été enregistrées à Wallis et Futuna (Service de la pêche).
- Les données de 343 carnets de bord ont été enregistrées à Palau (Bureau des ressources marines).

Pays : États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Kiribati, Nauru, Tuvalu, Wallis et Futuna, Palau

Objectif 4 : Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants.

Domaine de résultats essentiels 4.1 : Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexe.

Sections gestion des données, évaluation et modélisation des stocks, FEMA, CFML et sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Trois évaluations des stocks ont été réalisées :
 - bonite dans le Pacifique occidental et central ;
 - peau bleue du Pacifique Sud-Ouest ;
 - requin mako du Pacifique Sud-Ouest.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- Lors de la session de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) tenue à Da Nang (Vietnam), un projet de stratégie d'exploitation pour la bonite a été adopté. Cette décision importante concernant « la pêcherie thonière la plus vaste et la plus lucrative du monde » visait à assurer la viabilité à long terme des stocks de cette espèce, tout en améliorant la transparence et l'efficacité de sa gestion dans le Pacifique. Il s'agit de la première étape d'une réforme historique et d'une importance cruciale pour la planète des pêcheries thonières du Pacifique occidental et central, qui témoigne par ailleurs du rôle essentiel joué par le Programme pêche hauturières de la CPS non seulement sur le plan scientifique et technique, mais aussi sur le plan du renforcement de la capacité des membres à mettre résolument en œuvre la nouvelle stratégie d'exploitation.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 4.2 : Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces.

Sections gestion des données, évaluation et modélisation des stocks, FEMA, CFLM et sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- La CPS a appuyé la production et la publication de 13 articles scientifiques techniques relatifs au changement climatique

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- Augmentation du soutien apporté aux initiatives liées au changement climatique visant notamment à reconnaître les impacts du phénomène sur les secteurs des pêches et de l'aquaculture :

- 33 stagiaires inscrits au programme de formation universitaire de niveau IV portant sur la résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe). Une enquête réalisée dans la foulée de cette formation a montré que 94 % des participants (n = 17) s'estimaient outillés pour contribuer à l'efficacité de l'équipe, 61 % (n = 11) parvenaient à mettre en œuvre d'une manière plus efficace les procédures portant sur la santé et la sécurité au travail dans leurs milieux de travail respectifs, et 50 % (n = 9) étaient en mesure d'effectuer des évaluations des risques liés au changement climatique et de mettre en œuvre des mesures de protection contre ces risques dans leurs milieux de travail.
- Les répercussions du changement climatique sur les pêches constituent désormais un point récurrent de l'ordre du jour de la réunion annuelle de la Commission des pêches pour le Pacifique central et occidental (WCPFC) et de ses organes subsidiaires. La Commission publie désormais un rapport régulier sur les indicateurs écosystémiques et climatiques.
- Le Comité scientifique des Îles Cook a élaboré une brochure portant sur les impacts des épisodes ENSO sur les pêcheries nationales.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 4.3 : Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décision.

Sections gestion des données, évaluation et modélisation des stocks, FEMA, CFLM et sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Trois rapports économiques portant sur les pêches et l'aquaculture ont été préparés :
 - rapport d'une enquête menée auprès des ménages dans les collectivités des zones de gestion spéciales (zones de gestion et de protection communautaires des pêches) aux Tonga, publié en 2022, portant sur les enjeux socioéconomiques et les perceptions des membres de ces collectivités. Les résultats de cette enquête serviront à étayer la planification de la mise à niveau du programme de zones de gestion spéciales ;
 - analyse préliminaire des options de financement de la mise en valeur du secteur de la pêche du calmar aux Tonga (menée dans le cadre du projet NIWA sur la pêche des espèces démersales) ;
 - modélisation économique pour la mise sur pied d'une ferme de production d'huîtres de roche en Nouvelle-Calédonie.

Pays : Tonga, Nouvelle-Calédonie

- Cinquante-cinq personnes (31 femmes et 24 hommes) des Fidji et de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont acquis une connaissance plus approfondie de la dynamique socioéconomique des pêches côtières et de l'aquaculture dans le cadre de trois cours de formation portant sur les sujets suivants :
 - enquête sur la gestion communautaire des pêches à l'intention des recenseurs ;
 - enquête sur les marchés et les débarquements ;
 - enquêtes socioéconomiques.

Pays : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji

Domaine de résultats essentiels 4.4 : Améliorer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques.

Sections évaluation et modélisation des stocks, FEMA, CFLM et sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- 21 États et Territoires insulaires océaniques (membres de la WCPFC) ont bénéficié d'un soutien sur les méthodes de modélisation dans le cadre de l'adoption de la nouvelle procédure de gestion des stocks de bonites et des activités y afférentes de renforcement des capacités, y compris un cours de formation ciblée pour la Polynésie française et les États fédérés de Micronésie ainsi que des formations pour les États partis à l'Accord de Nauru et les membres de la WCPFC.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

- Une procédure provisoire de gestion des stocks de bonites assortie de ses points de référence cibles a été élaborée. La procédure de gestion définit les futurs niveaux de pêche des principales flottilles ciblant ces stocks.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 4.5 : Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GPC) et appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique dans toute la région.

Section gestion et moyens de subsistance (pêche côtière) de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Neuf États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié d'un soutien de la CPS prenant la forme de campagnes de sensibilisation lancées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Fidji et à Wallis, d'un travail d'élaboration de 73 outils d'information visant à sensibiliser les populations aux enjeux de la pêche, et de deux ateliers sur les pratiques optimales organisés aux Îles Salomon et à Vanuatu.

Pays : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Wallis et Futuna, Îles Salomon, Vanuatu

- La CPS a réalisé une enquête visant à déterminer l'état de la gestion communautaire des pêches (GCP) et de la gestion des pêches côtières dans les 22 États et Territoires insulaires océaniques à l'aune des recommandations énoncées dans le document « Une nouvelle partition pour les pêches côtières » et du cadre d'action sur la gestion communautaire des pêches, et le niveau de soutien auquel les collectivités océaniques peuvent aspirer pour assurer la viabilité des pêches côtières. Les données du Rapport de situation sur les pêches côtières indiquent une légère hausse des financements consacrés à cette activité par rapport aux budgets nationaux globaux et aux budgets des pêches. Tout porte à croire que les effectifs ont augmenté dans 10 États et Territoires insulaires océaniques, ce qui pourrait traduire une hausse du soutien accordé à la gestion des pêches côtières, et, explicitement, à la GPC. Les données d'une enquête réalisée récemment (2022) indiquent que 136 personnes s'occupent actuellement à temps plein de la gestion des pêches communautaires dans 10 États et Territoires insulaires océaniques.

Pays : Îles Cook, Kiribati, Nauru, Polynésie française, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna

Domaine de résultats essentiels 4.6 : Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.

Section gestion et moyens de subsistance (pêche côtière) de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Onze règlements, plans de gestion, plans de développement stratégique et procédures opératoires normalisées concernant les pêches côtières ont été élaborés pour Kiribati, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu :
 - trois règlements et trois plans de gestion élaborés pour Kiribati :
 - plan de GCP pour Tarawa-Sud (ébauche) ;
 - règlement sur les procès-verbaux d'infraction (ébauche) ;
 - modification du Règlement relatif aux pêches côtières (ébauche) ;
 - règlement relatif aux pêches côtières (mis en œuvre) ;
 - plan de gestion de la pêche en eau profonde (ébauche) ;
 - plan de gestion des ressources marines destinées à l'aquariophilie de Kiritimati (ébauche) ;
 - ordonnance sur la gestion des pêches dans la province occidentale des Îles Salomon (ébauche) ;
 - plan de gestion des pêches côtières élaboré pour les Tonga (approuvé) ;
 - plan et mode opératoire normalisé pour Vanuatu ;
 - plan national de développement stratégique des dispositifs de concentration de poissons à Vanuatu ;
 - mode opératoire normalisé pour la gestion des catastrophes au Service des pêches de Vanuatu.

Pays : Kiribati, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu

- 120 acteurs du secteur de la pêche de 9 États et Territoires insulaires océaniques ont participé à diverses séances de formation et de mentorat portant sur la loi, les politiques, la planification et le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS) de la pêche et de l'aquaculture :
 - 21 personnes (8 femmes et 13 hommes) ont suivi avec succès le cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture ;
 - 4 fonctionnaires ministériels (trois femmes et un homme) tongans ont été formés à l'élaboration de plans de gestion ;
 - 18 stagiaires ont bénéficié d'une prise en charge financière pour suivre le cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture (13 des Fidji, 1 des États fédérés de Micronésie et 4 des Îles Salomon) et ont ainsi obtenu les outils qui leur permettront de participer efficacement aux activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS), de surveiller le respect de la réglementation relative aux pêches, de surveiller et de contrôler les opérations d'aquaculture et de pêche côtière, de mener des activités de mobilisation des collectivités et de donner l'exemple en matière de respect des exigences sur la protection de la santé et de la sécurité au travail ;
 - 33 stagiaires ont obtenu un certificat de niveau IV en résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe) ;
 - 41 stagiaires ont reçu des bourses d'études en vue d'une microqualification à la mise sur pied et à l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer.

Pays : *Tonga, Fidji, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Polynésie française*

- Les Tonga ont adopté le module d'apprentissage sur le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS) élaboré par la CPS pour l'enregistrement des résultats de 217 inspections, et de 12 constats d'infraction. Le module sera élargi afin de répondre aux demandes formulées par deux autres États et Territoires insulaires océaniques.
- Pour donner suite à une demande formulée par plusieurs de ses membres, la CPS a collaboré à la mise en place d'une base de données sur le suivi, le contrôle, la surveillance et l'application de la réglementation pour aider les membres à saisir les informations relatives aux inspections/poursuites.

Pays : *Tonga, Fidji, Kiribati*

Domaine de résultats essentiels 4.7 : Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.

Section gestion et moyens de subsistance (pêche côtière) de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- 81 personnes (39 femmes et 42 hommes) ont bénéficié d'une formation sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale :
 - 30 personnes (17 femmes et 13 hommes) des États fédérés de Micronésie, des Îles Marshall et de Palau ont participé à un atelier virtuel sous-régional de trois jours portant sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale et les droits humains dans le secteur des pêches côtières et de l'aquaculture ;
 - 51 fonctionnaires (22 femmes et 29 hommes) de l'administration publique des Îles Salomon ont bénéficié d'une formation sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale.

Pays : *Palau, États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Îles Salomon*

Objectif 5 : Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à des systèmes alimentaires durables, conformes aux normes de biosécurité, équitables et plus sûrs

Domaine de résultats essentiels 5.1 : Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région.

Section sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- La CPS a apporté son soutien aux pays suivants :
 - Une ferme fidjienne et une installation marine de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont bénéficié d'une aide pour l'élaboration de procédures de biosécurité aquatique au niveau de l'exploitation.
 - Le periculteur Justin Hunter et les agents de vulgarisation sur l'élevage de tilapias du ministère des Pêches des Fidji ont acquis de nouvelles connaissances sur les pratiques de biosécurité aquatique au niveau de l'exploitation.
 - Les procédures opératoires normalisées en vigueur à la station de recherche et d'aquaculture marine de l'île de Nago (NIMRF), en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont fait l'objet d'un examen, et des recommandations ont été formulées pour améliorer la biosécurité opérationnelle.

Pays : Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée

- Cinq États et Territoires insulaires océaniques sont devenus membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). La CPS (Division FAME) continue d'apporter son soutien aux pays qui, comme Kiribati, souhaitent adhérer à l'OMSA. L'examen à mi-parcours du Cadre régional pour la biosécurité aquatique fournira l'occasion de dresser une liste des normes particulières de biosécurité aquatique sur l'application desquelles les États et Territoires insulaires océaniques devraient établir des rapports.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

5.2 Appuyer le développement des activités de pêche côtière et d'aquaculture à petite échelle afin de renforcer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.

Section sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Neuf fermes aquacoles et une association d'aquaculture installées aux Îles Cook, à Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Nouvelle-Calédonie ont bénéficié d'un soutien :
 - deux fermes aquacoles des Îles Cook ont bénéficié de conseils techniques, de manuels de formation et d'un examen des systèmes ;
 - quatre fermes aquacoles des Fidji ont bénéficié d'un soutien dans les domaines de l'élaboration de concepts, de la réalisation d'enquêtes et de la production de devis ;
 - trois fermes aquacoles de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont bénéficié d'un soutien technique, de conseils et d'aide dans la conception d'écloseries ;
 - deux fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie ont bénéficié d'un soutien dans la conception d'écloseries, l'établissement des budgets et l'établissement de bilans opérationnels.

Pays : Îles Cook, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Calédonie

- Quatre États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié en 2022 d'une aide technique et de conseils de la CPS ayant trait à la mise en place des petites exploitations durables de pêche côtière :
 - Nauru a bénéficié d'une aide pour la pêche du calmar chipiloua et du calmar commun et la fabrication et le déploiement de dispositifs de concentration de poissons ;
 - les Tonga ont bénéficié d'une aide pour les exploitations de pêche à petite échelle et la pêche du calmar ;
 - la Nouvelle-Calédonie a bénéficié d'une aide pour la pêche du calmar et la formation à l'utilisation du *Palu ahi* ;

- les États fédérés de Micronésie (Pohnpei) ont bénéficié d'une formation à la fabrication de DCP « méduses » (en utilisant notamment des matériaux biodégradables) pour la pêche à la senne.

Pays : *Nauru, Tonga, Nouvelle-Calédonie, États fédérés de Micronésie*

5.3 Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique.

Section sciences halieutiques côtières et aquacoles de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- En 2022, huit fermes aquacoles ont bénéficié d'une aide à la formation dans les domaines de la production aquacole et de l'exploitation durable des ressources :
 - deux aux Fidji (Ron Govind et Kaybees) ;
 - six en Nouvelle-Calédonie (AMRC, JHP, Coral Sea, Mariculture Marigold, NIMF, Huîtres Bourake).

Pays : *Fidji, Nouvelle-Calédonie*

Objectif 6 : Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS.

Domaine de résultats essentiels 6.1 : Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires

Section gestion et moyens de subsistance (pêche côtière) de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- En 2022, 17 États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié d'un soutien sous forme de conseils techniques, de matériel et de vidéos de formation en lien avec le déploiement des dispositifs de concentration de poissons (DCP), les enquêtes et les dispositifs de suivi numérique afin de promouvoir la pérennisation des moyens de subsistance, notamment :
 - 12 systèmes de suivi numérique pour la collecte de données provenant de DCP ancrés ;
 - 11 évaluations des sites de mouillage des DCP ;
 - 28 DCP déployés avec le soutien de la CPS ;
 - 4 essais de pêche ;
 - 8 États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié de conseils sur les aspects logistiques du déploiement des DCP ;
 - 9 bouées dérivantes installées ou récupérées dans six États et Territoires insulaires océaniques ;
 - 8 États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié de conseils sur l'achat d'engins de pêche et de matériel de sécurité ;
 - 5 États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié de conseils généraux en matière de pêche.

Pays : *Samoa américaines, Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna, Samoa*

- La CPS a prêté assistance à deux États et Territoires insulaires océaniques pour l'adoption de moyens de subsistance et de produits de rechange / complémentaires :
 - Nauru a bénéficié d'une aide pour la pêche du calmar chipiloua et du calmar commun et la fabrication et le déploiement de dispositifs de concentration de poissons ;
 - les Tonga ont bénéficié d'une aide pour les exploitations de pêche à petite échelle et la pêche du calmar.

Pays : *Tonga, Nauru*

- Les Tonga ont adopté des moyens de subsistance de rechange / complémentaires basés sur la pêche du calmar avec le soutien de la CPS.

Pays : *Tonga*

Domaine de résultats essentiels 6.2 : Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle.

Sections de gestion de l'Information de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Deux nouvelles ressources halieutiques prometteuses pour la pêche vivrière, artisanale ou professionnelle — la pêche du calmar chipiloua et la pêche de poissons-appâts — ont été recensées et font l'objet d'une évaluation par la CPS.

Pays : *Tonga, Nauru*

- En 2022, 27 hommes de Nauru et des États fédérés de Micronésie ont bénéficié d'une formation aux méthodes de pêche durables, y compris sur l'utilisation des DCP, la pêche du calmar chipiloua et du calmar commun, et les opérations de pêche à petite échelle.

Pays : *Tonga, Nauru*

Domaine de résultats essentiels 6.3 : Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation

Section gestion et moyens de subsistance (pêche côtière) de la Division FAME responsable de ce domaine de résultats essentiels

- Quatre nouvelles espèces aquacoles ont été jugées propices à une exploitation viable en Océanie : anguilles d'eau douce, huîtres perlières et huîtres de palétuviers, et crevettes d'eau saumâtre (*Artemia*). On poursuivra par ailleurs l'examen d'autres espèces dont l'exploitation a donné des résultats limités par le passé en vue d'en accroître le rendement : algues marines, crevettes d'eau douce, crabe de palétuviers, crevettes, chanidés (poissons lait), huître perlière à lèvres d'argent et huître de roches.

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

- La CPS a créé une trousse d'information régionale visant à aider les pêcheurs à mieux connaître les pratiques de pêche côtière visant les espèces pélagiques les plus résilientes et à s'y adapter. Cette trousse comprend un manuel et une série de vidéos de formation (tutoriels sur la pêche).

Pays : *Région (tous les États et Territoires océaniques)*

- 95 personnes des Îles Salomon, des Fidji et de Vanuatu ont bénéficié d'une formation ou de services de mentorat portant sur la diversification de la production aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation.

Pays : *Fidji, Îles Salomon et Vanuatu*

Objectif 7 : Appuyer le développement des capacités nationales et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture.

Domaine de résultats essentiels 7.1 : Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité.

Toutes les sections de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Quatre États et Territoires insulaires océaniques ont bénéficié d'un soutien ciblé et d'aide au renforcement des capacités pour l'élaboration de leurs plans respectifs de gestion des pêches côtières :
 - à Kiribati, élaboration d'un plan de gestion de la pêche du vivaneau profond et d'un plan de gestion des ressources marines destinées à l'aquariophilie de Kiritimati. Ces documents sont actuellement à l'état d'ébauche ;
 - aux Tonga, élaboration d'un plan de gestion des pêches côtières approuvé par le gouvernement ;

- à Vanuatu, révision de la première mouture d'un plan sur les DCP et consultations sur la gestion des risques de catastrophe au Service des pêches ;
- au Samoa, neuf participants (six femmes et trois hommes) ont bénéficié d'une formation à la gestion des pêches côtières.

Pays : Kiribati, Tonga, Vanuatu, Samoa

- 320 Océaniens·nes ont obtenu une certification professionnelle reconnue à l'échelle régionale en matière de pêche, d'aquaculture et de gestion :
- 177 personnes ont participé au Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique (89 femmes, 87 hommes et une autre personne) ;
 - 41 participants ont achevé une microqualification portant sur la mise sur pied et l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer ;
 - 33 stagiaires ont obtenu un certificat de niveau IV en résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe) ;
 - 26 participants ont achevé une microqualification portant sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits de la mer ;
 - 19 stagiaires ont bénéficié d'une prise en charge financière pour suivre le cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture ;
 - 12 participants ont achevé un cours de niveau IV sur la formation et l'évaluation.

Pays : Samoa américaines, Îles Cook, Fidji, Polynésie française, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

- Des enquêtes de suivi post-formation réalisées dans le cadre du Programme de formation des cadres du secteur des pêches et du Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) ont permis de constater un renforcement des capacités des bénéficiaires des diverses formations offertes avec le soutien de la CPS dans l'application des connaissances et techniques propres au secteur.
- Programme de formation des cadres du secteur des pêches : 97 % (n = 38) des participants interrogés ont indiqué qu'ils avaient fait usage au travail des connaissances acquises grâce à cette formation.
 - Programme PEUMP : une majorité des participants ont estimé qu'ils avaient tiré parti dans leur travail des nouvelles connaissances acquises dans le cadre des formations suivantes :
 - Microqualification portant sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits de la mer — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion de la formation et à laquelle ont répondu 65 % des participants, 76,5 % ont confirmé qu'ils avaient appliqué les connaissances acquises pour améliorer le service à la clientèle, la gestion de trésorerie, le suivi des ventes, la classification du poisson, l'hygiène et l'emballage, l'entreposage frigorifique et les techniques de manutention du poisson.
 - Microqualification portant sur la mise sur pied et l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer (cohorte 1 et 2) — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion de la formation et à laquelle ont répondu 46 % des bénéficiaires des concours financiers, 63 % étaient d'accord pour dire qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et compétences pendant la formation, et 53 % étaient tout à fait d'accord pour dire qu'ils avaient transmis à leurs pairs les aptitudes et compétences acquises au cours de la formation. Toutes les personnes interrogées estimaient que la formation leur avait été bénéfique.
 - Certificat de niveau IV en résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe) — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion de la formation et à laquelle ont répondu 55 % des participants, 94 % ont confirmé qu'ils se sentaient désormais mieux en mesure de contribuer à l'efficacité de leur équipe, et 61 % ont affirmé mettre en œuvre plus efficacement les procédures de santé et de sécurité dans leurs milieux de travail respectifs. La moitié des personnes interrogées se sont déclarées capables d'effectuer des évaluations des risques liés au changement climatique et de mettre en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe sur leurs lieux de travail.
 - Cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion du cours et à laquelle ont répondu 39 % des personnes qui avaient bénéficié d'une prise en charge financière pour suivre ce cours, 86 % ont confirmé qu'elles avaient mis en vigueur de bonnes pratiques de gouvernance et

des principes sociaux appropriés dans le cadre de leurs activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS), et 71 % ont fait état d'améliorations au chapitre de la prise de notes, de la formation des titulaires de droits, de la communication avec les parties prenantes, de l'interprétation des règlements et de l'application des méthodes d'études de marché.

- Formation à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale aux Îles Salomon — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion de la formation et à laquelle ont répondu 49 % des participants, tous (25) étaient d'accord pour dire qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences, et 83 % ont estimé être en mesure d'utiliser ces compétences au travail. Soixante-quatre pour cent des personnes questionnées ont indiqué qu'elles avaient apporté des changements à leur façon de travailler, et la moitié de ces personnes ont constaté que ces changements avaient eu des résultats positifs.

Pays : Région (tous les États et Territoires océaniques)

Domaine de résultats essentiels 7.2 : Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

Toutes les sections de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- Les formations de la Division FAME ont rassemblé au total 1 024 participants (393 femmes, 605 hommes, 1 autre et 25 personnes pour lesquelles le genre était non renseigné – NR) de 18 États et Territoires insulaires océaniques, contre 1 090 participants (419 femmes et 671 hommes) en 2021 :
 - aquaculture : 51 (19 femmes, 32 hommes) ;
 - gestion des pêches côtières et moyens de subsistance : 289 (97 femmes, 192 hommes) ;
 - gestion des données : 117 (43 femmes, 56 hommes, 18 NR) ;
 - genre et droits de la personne : 30 (17 femmes, 13 hommes) ;
 - Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique : 177 (89 femmes, 87 hommes, 1 autre) ;
 - suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème : 48 (3 femmes, 45 hommes) ;
 - évaluation des stocks : 241 (105 femmes, 129 hommes, 7 NR) ;
 - sciences des pêches côtières et de l'aquaculture : 72 (20 femmes, 52 hommes).
- En 2022, la participation globale aux cours de formation de la Division FAME s'est établie à 1 024 participants (393 femmes, 605 hommes, 1 autre et 25 personnes pour lesquelles le genre était non renseigné – NR) de 18 États et Territoires insulaires océaniques, contre 1 090 participants (419 femmes et 671 hommes) en 2021 :
 - aquaculture : 51 (19 femmes, 32 hommes) ;
 - gestion des pêches côtières et moyens de subsistance : 289 (97 femmes, 192 hommes) ;
 - gestion des données : 117 (43 femmes, 56 hommes, 18 NR) ;
 - genre et droits de la personne : 30 (17 femmes, 13 hommes) ;
 - Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique : 177 (89 femmes, 87 hommes, 1 autre) ;
 - suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème : 48 (3 femmes, 45 hommes) ;
 - évaluation des stocks : 241 (105 femmes, 129 hommes, 7 NR) ;
 - sciences des pêches côtières et de l'aquaculture : 72 (20 femmes, 52 hommes).

Pays : Samoa américaines, Îles Cook, Fidji, Polynésie française, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

- 12 cours sur la pêche, l'aquaculture et la gestion répondant aux normes professionnelles régionales ont été conçus ou offerts, ou on fait l'objet d'un contrôle qualité effectué par la CPS :
 - cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture ;
 - cours de niveau IV du Programme régional océanique d'observation des pêches (PIRFO) consacré aux opérations de coordination ;
 - cours de perfectionnement destiné aux observateurs du PIRFO ;

- formation des observateurs de la pêche à la senne et aux filets maillants ;
- promotion du changement dans le cadre du Programme de formation des cadres du secteur des pêches ;
- 6 mini-ateliers offerts dans le cadre du Programme de formation des cadres du secteur des pêches.

Pays : Fidji, États fédérés de Micronésie, Îles Salomon

- Selon les enquêtes de suivi post-formation auxquelles ont répondu en moyenne 65 % des stagiaires ayant participé à 8 cours animés par la CPS, 100 % des répondants ont indiqué avoir acquis de nouvelles connaissances grâce aux formations.
- 41 stagiaires ont reçu une bourse pour suivre une formation diplômante sur la création et l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer (délivrance d'une microqualification). Parmi ces participants, 46 % ont répondu à une enquête de suivi post-formation à 6 mois : 63 % d'entre eux étaient d'accord pour dire qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et compétences pendant la formation, tandis que 53 % étaient tout à fait d'accord pour dire qu'ils avaient transmis à leurs pairs les compétences acquises au cours de la formation.

Pays : Samoa américaines, Îles Cook, Fidji, Polynésie française, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

Domaine de résultats essentiels 7.3 : Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision.

Toutes les sections de la Division FAME responsables de ce domaine de résultats essentiels

- 97 % des participants au Programme de formation des cadres du secteur des pêches ayant répondu à un sondage ont fait savoir qu'ils avaient utilisé les connaissances acquises sur les lieux de travail (N = 38) (participants indiquant avoir mis en application les enseignements et conseils reçus).
 - Répartition par sexe : 58 % de femmes, 42 % d'hommes
 - **Pays :** Îles Salomon (26 %), Papouasie-Nouvelle-Guinée (24 %), Fidji (24 %), Îles Cook (5 %), Nouvelle-Calédonie (5 %), Kiribati (3 %), Micronésie (3 %), Nauru (3 %), Niue (3 %), Palau (3 %), Samoa (3 %)
 - Répartition par âge : 41-50 (50 %), 31-40 (34 %), 21-30 (11 %), 51-60 (3 %) (une réponse manquante)
- Des enquêtes de suivi réalisées six mois plus tard ont permis de dévoiler ce qui suit :
 - microqualification portant sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits de la mer — 76,5 % des stagiaires ont confirmé qu'ils avaient appliqué les connaissances acquises pour améliorer le service à la clientèle, la gestion de trésorerie, le suivi des ventes, la classification du poisson, l'hygiène et l'emballage, l'entreposage frigorifique et les techniques de manutention du poisson ;
 - microqualification portant sur la mise sur pied et l'exploitation d'une petite entreprise de produits de la mer (cohortes 1 et 2) — 63 % des stagiaires étaient d'accord pour dire qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et compétences pendant la formation, et 53 % étaient tout à fait d'accord pour dire qu'ils avaient transmis à leurs pairs les compétences acquises au cours de la formation. Toutes les personnes interrogées estimaient que la formation leur avait été bénéfique.
 - Certificat de niveau IV en résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe) — 94 % des stagiaires ont confirmé qu'ils se sentaient désormais mieux en mesure de contribuer à l'efficacité de leur équipe, et 61 % ont affirmé mettre en œuvre plus efficacement les procédures de santé et de sécurité dans leurs milieux de travail respectifs. La moitié des personnes interrogées se sont déclarées capables d'effectuer des évaluations des risques liés au changement climatique et de mettre en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe sur leurs lieux de travail.
 - Cours de niveau IV sur le respect de la réglementation relative aux pêches côtières et à l'aquaculture — 86 % des stagiaires ont confirmé qu'ils avaient mis en vigueur de bonnes pratiques de gouvernance et des principes sociaux appropriés dans le cadre de leurs activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS),

et 71 % ont fait état d'améliorations au chapitre de la prise de notes, de la formation des titulaires de droits, de la communication avec les parties prenantes, de l'interprétation des règlements et de l'application des méthodes d'études de marché.

- Formation à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale aux Îles Salomon — Dans une enquête réalisée 6 mois après la conclusion de la formation et à laquelle ont répondu 49 % des participants, tous (25) ont affirmé avoir acquis de nouvelles compétences, et 83 % ont indiqué être en mesure d'utiliser ces compétences au travail. Soixante-quatre pour cent des personnes questionnées ont indiqué qu'elles avaient apporté des changements à leur façon de travailler, et la moitié de ces personnes ont constaté que ces changements avaient eu des résultats positifs.

Pays : *Îles Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Îles Cook, Nouvelle-Calédonie, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Samoa*

Les résultats de la division FAME sont disponibles en ligne. Les zooms sur les réalisations, les tableaux de bord des formations et les Rapports de situation sur les pêches côtières peuvent notamment être consultés. Rendez-vous sur www.famerresults.org pour voir plus de résultats de la Division.